

**Une démarche pour faire le lien entre l'état des lieux et son analyse:**

La fiche N° 10 « L'état des lieux » présente des domaines susceptibles d'investigation pour élaborer un diagnostic de l'établissement. La présente fiche précise à partir d'un exemple - le deuxième degré - comment relier l'investigation aux autres moments de la phase d'analyse. Cette illustration focalisée sur le deuxième degré se justifie par le fait qu'il est souvent considéré, à tort ou à raison, comme le « parent pauvre » des initiatives mises en place au sein des établissements.

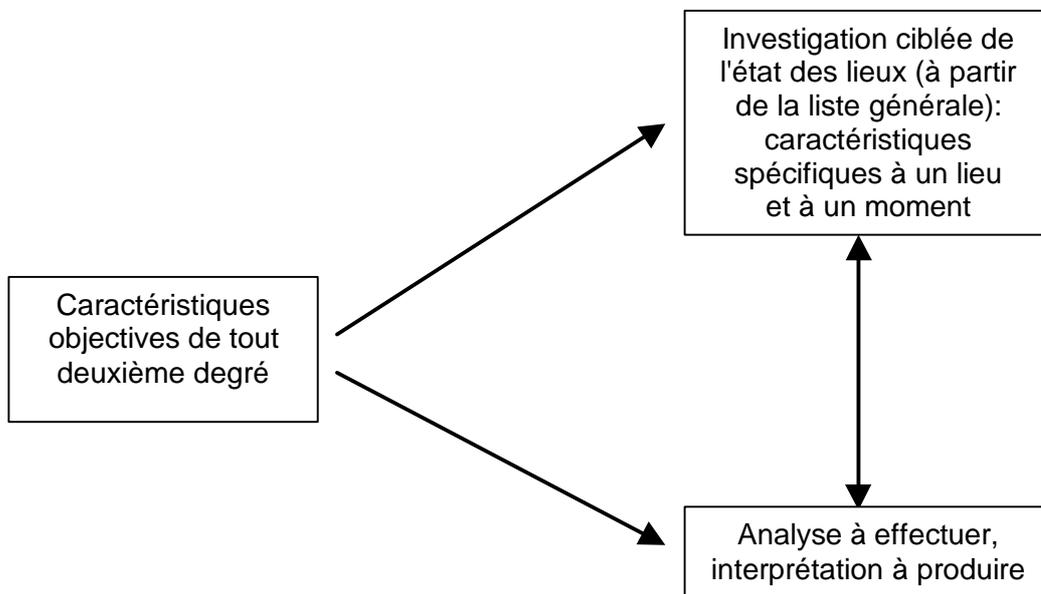
Précisons immédiatement que la démarche présentée ici ne peut être mise en œuvre qu'à la condition de répondre à un réel **besoin** d'approfondir un domaine particulier de l'établissement. En effet, l'investissement que représente une telle analyse ne se justifie qu'en fonction d'une nécessité particulière perçue par les acteurs. L'exemple développé à propos du

deuxième degré peut évidemment être transféré aux autres degrés ou à toute autre problématique ciblée.

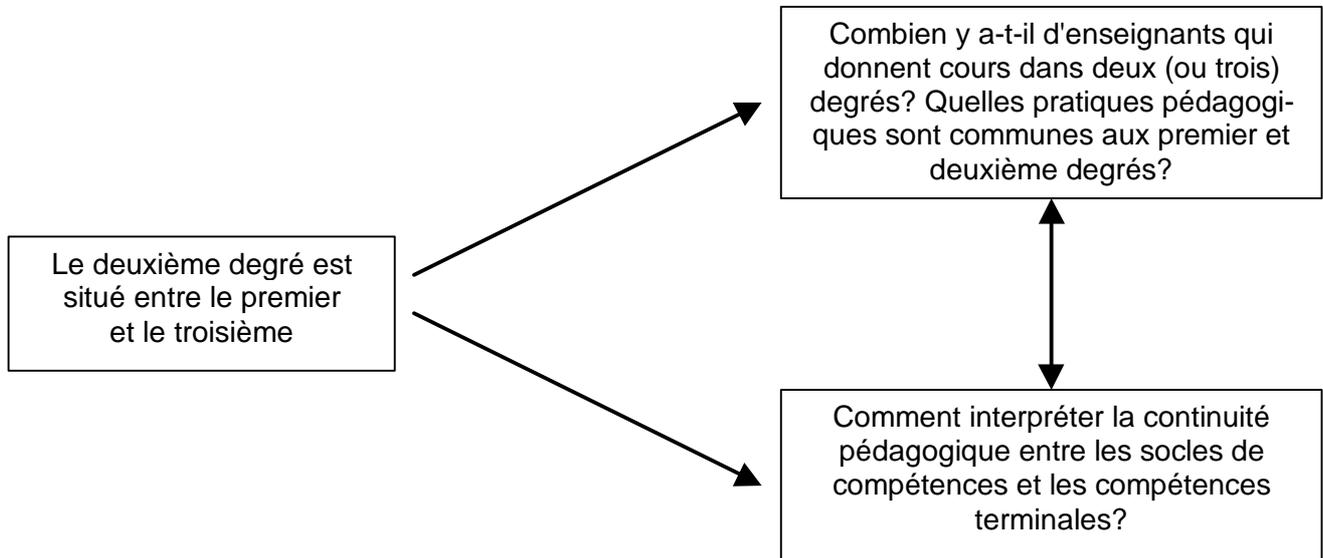
À partir des caractéristiques spécifiques du deuxième degré (voir liste ci-dessous), on peut:

- ◆ investiguer certains domaines en particulier pour en avoir une « photographie » plus objective; ce **diagnostic** sera « contextualisé », c'est-à-dire situé dans le temps et dans l'espace (tel établissement en telle année scolaire).
- ◆ produire une **analyse** de la situation à partir d'un travail d'interprétation.

L'ordre de succession de ces deux étapes n'est pas univoque. Elles sont souvent menées de pair, par un aller-retour de l'une à l'autre. On peut synthétiser la démarche proposée ici par le schéma suivant:



Concrètement, ce schéma « théorique » peut être illustré par un exemple:



**De l'articulation entre caractéristiques du deuxième degré, état des lieux et interprétation:**

**S**elon sa préférence, le lecteur découvrira d'abord le tableau ci-dessous qui place en parallèle les caractéristiques du deuxième degré et des domaines possibles d'investigation de l'état des lieux; il peut également d'abord prendre connaissance de la partie de cette fiche consacrée à l'analyse et à l'interprétation. L'important est de pouvoir mettre en relation les trois domaines au terme de la démarche.

**L**e tableau ci-dessous présente donc d'une part les caractéristiques essentielles du deuxième degré et d'autre part, en regard, des suggestions d'investigation inspirées par ces caractéristiques<sup>1</sup>. Ces dernières ont été retenues parce qu'elles paraissent constitutives du deuxième degré: elles

tourment autour de deux principes essentiels: la transition et l'orientation.

**S**eules ont été retenues ici pour l'état des lieux, des domaines correspondant aux spécificités du deuxième degré. Pour une approche plus complète de l'état des lieux, on se rapportera aux autres dimensions présentées dans la fiche 10 "L'état des lieux".

<sup>1</sup> Il convient évidemment de se fixer des priorités et de limiter de manière réaliste les investigations.

<b>Caractéristiques spécifiques du deuxième degré</b>	<b>Indicateurs possibles pour l'état des lieux</b>
1. Position intermédiaire entre le premier et le troisième degré;	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Offre d'enseignement (formes, options) au 2° degré dans l'école?</li> <li>◆ ...</li> </ul>
2. Pour tous les élèves, première différenciation fondamentale entre les humanités générales et technologiques, d'une part et les humanités professionnelles et techniques, d'autre part <sup>2</sup> ; cette différenciation s'exprime à travers les quatre formes d'enseignement (général, technique, professionnel, artistique);	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Répartition des élèves entre les différentes formes et options d'enseignement?</li> <li>◆ Origine des élèves de 3° année (écoles, années d'études)?</li> <li>◆ Dispositifs d'accueil en début de 3° année?</li> <li>◆ Pourcentage et nature des réussites en fin de 3° année selon l'origine des élèves?</li> <li>◆ Représentations et vécus des jeunes (et de leurs parents) à propos de la distinction entre humanités générales et technologiques et humanités professionnelles et techniques?</li> <li>◆ ...</li> </ul>
3. Premiers choix optionnels déterminants (outre le choix de la deuxième langue en 1A);	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Evolution de la répartition des élèves entre les formes et options sur les dix dernières années?</li> <li>◆ Evolution de cette répartition depuis l'introduction de la réforme du 1° degré?</li> <li>◆ Motivations des élèves dans leurs choix optionnels (enquête de motivation)?</li> <li>◆ ...</li> </ul>
4. Caractère (quasi) définitif de l'orientation prise en fin de quatrième;	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Répartition des attestations d'orientation en fin de 4° année?</li> <li>◆ Pourcentage d'élèves de 4° année inscrits en 5° année dans l'école l'année suivante? Pourcentage de départs vers d'autres écoles?</li> <li>◆ Répartition des élèves de 4° dans les formes et options organisées en 5°?</li> <li>◆ Actions, dispositifs mis en place pour préparer et alimenter la décision d'orientation en fin de 4°?</li> <li>◆ ...</li> </ul>
5. Présence d'enseignants aux formations pédagogiques initiales différentes: régents et licenciés (principalement en transition);	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Pourcentage de régents et de licenciés en 3°, en 4° en fonction des disciplines?</li> <li>◆ Degré de collaboration entre régents et licenciés? Objets de cette collaboration (répartition de matières, préparation de cours, construction d'évaluations communes, ...)? Collaborations: disciplinaires et/ou interdisciplinaires?</li> <li>◆ ...</li> </ul>

<sup>2</sup> La différenciation 1A-1B et 2C-2P est relativement peu importante: 87,5 % d'élèves sont inscrits en 1A-2C pour 12,5 % en 1B-2P (chiffres de 1995-1996).

6. Lieu d'une ancienne subdivision de l'enseignement secondaire (« cycle inférieur » et « cycle supérieur »);	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Perception par les élèves du passage de 3° en 4° (articulation, rupture)?</li> <li>◆ Mouvements de population entre la 3° et la 4°?</li> <li>◆ ...</li> </ul>
7. Déplacement de la première certification secondaire: le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) délivré en fin de 3° devient le certificat d'enseignement secondaire du 2° degré attribué en fin de quatrième.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Pourcentage d'attribution du certificat d'enseignement secondaire du 2° degré? Incidence de son déplacement de 3° en 4°?</li> <li>◆ Modalités d'évaluation certificative en fin de 4°: nature des épreuves (disciplinaires, interdisciplinaires, intégrées, ...), standardisation des épreuves (entre enseignants d'une même discipline), critères de délibération (notamment pour l'attribution des AOB et AOC)?</li> <li>◆ ...</li> </ul>
8. Période de l'adolescence généralement la plus « aiguë ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Manifestations principales (comportements, attitudes, attentes, ...) de l'adolescence observées chez les jeunes de l'établissement?</li> <li>◆ Situation des renvois et des sanctions au 2° degré: nombres, natures, durées, ...?</li> <li>◆ Mesures "préventives" et "curatives" de nature éducative, pédagogique, ...?</li> <li>◆ ...</li> </ul>

**Analyse et interprétation:**

**A** partir des caractéristiques spécifiques du 2° degré et en relation avec les investigations privilégiées de l'état des lieux, la question centrale qu'il convient de se poser est:

**quelle est la fonction du 2° degré dans notre école?**

**D**ans la terminologie de l'enseignement rénové, ce degré était appelé « d'orientation ». En raison de sa position intermédiaire, son rôle d'aiguillage apparaît clairement. Tant pour les élèves que pour l'établissement, le deuxième degré comporte des enjeux importants. Pour l'élève, le « choix » opéré à l'entrée en troisième entre transition ou qualification, entre technique ou professionnel représente « *une bifurcation où pour la première fois, une classe d'âge va se séparer pour entrer dans une histoire sociale, collective et individuelle nettement distincte* »<sup>3</sup>. Pour

<sup>3</sup> PHILIBERT C., WIEL G., *Accompagner l'adolescence, Du projet de l'élève au projet de vie*, Chronique sociale, Lyon, 1998, p. 33. Cette observation effectuée par les auteurs pour la fin du Collège en France peut s'appliquer à la fin de la 2° en Belgique même si le

l'établissement, les flux de population (arrivées, départs et déplacements internes entre formes et filières) le structurent dans une configuration propre (par exemple: se trouve-t-on dans une école en forme de pyramide sur base ou sur pointe? Le deuxième degré technique de transition constitue-t-il un tremplin pour un troisième degré technique de transition ou un passage vers un troisième degré technique de qualification? ...).

**L**a question centrale de la fonction du deuxième degré revient donc à se demander comment les caractéristiques propres à tout deuxième degré se trouvent « incarnées » dans tel établissement particulier. Autour de la question de l'orientation, un état des lieux ciblé devrait faciliter l'observation des procédures mises en œuvre sur ce thème et de leurs effets en confrontant les intentions et la réalité. De ce point de vue, le projet éducatif et le projet pédagogique devraient permettre de mesurer la cohérence entre d'une part, ce qui est annoncé en termes de valeurs et de méthodologies et d'autre part, les pratiques. Ainsi, devrait-on se demander si le quotidien privilégie plutôt une logique de promotion ou une logique de sélection: entre ces deux pôles, com-

choix de l'école secondaire en 1° a déjà constitué une option non neutre d'un point de vue sociologique.

ment se situent les actions individuelles et collectives, les attitudes relationnelles, les représentations collectives partagées, les dispositifs et les règles mis en place, les investissements matériels et financiers, ...?

**En guise de conclusion:**

**A**u terme de l'analyse qui aura été produite, la définition d'actions prioritaires à inscrire dans le projet d'établissement devrait d'une part remédier aux difficultés et problèmes mis en évidence et d'autre part, traduire dans le concret la spécificité du deuxième degré. Si on s'accorde sur la fonction d'orientation énoncée ci-dessus, il paraît important de montrer comment l'établissement accompagne le projet de vie du jeune: à court terme, projet d'apprendre, à moyen terme, projet d'orientation (fin de 4<sup>e</sup>) et à plus long terme, projet d'insertion sociale et professionnelle.

Cet accompagnement devrait inclure idéalement:

- ◆ Une vérification "à l'entrée" de la pertinence du choix d'option effectué (dans les limites imposées administrativement pour les changements d'orientation).
- ◆ Une préparation progressive du choix à opérer "à la sortie", en fin de 4<sup>e</sup> année.
- ◆ Une gestion des cas particuliers de réorientation, en cours de degré.

**L**'ensemble des mesures concrètes prises dans le cadre de cet accompagnement peuvent prendre place dans le projet d'établissement dans la mesure où elles constituent des priorités retenues par le conseil de participation.